

L'expérience des mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou dans la promotion de la lecture des jeunes à Cotonou (Bénin)

Sewlan Stéphane Sonon

Documentaliste-Communicateur, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Benin

E-mail: stesonon@yahoo.fr



Copyright © 2014 by **Stéphane Sonon**. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License: <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

Résumé:

Face à l'absence de bibliothèques publiques et devant la crise de lecture dans la couche juvénile au Bénin, une expérience de promotion de la lecture publique par une organisation privée a été initiée et est en cours : l'installation des mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou, dans la ville de Cotonou, capitale économique du Bénin.

La présente communication s'est intéressée à cette expérience à travers une évaluation de son existence, ses atouts et faiblesses qui peuvent inspirer les pouvoirs publics pour promouvoir la lecture des jeunes dans la ville.

A l'appui des observations, des entretiens effectués dans les quatre mini-bibliothèques, appuyés par une recherche documentaire, l'étude a montré les efforts d'installation et de structuration de ces mini-bibliothèques dans la promotion de la lecture des jeunes dans la ville, avec plusieurs activités d'animation et des innovations ludiques d'accompagnement.

En moins de cinq ans, la Fondation a installé dans la ville de Cotonou, quatre mini-bibliothèques (Jean Pliya, Enrico Navarra, Jean Monnet et Melchior Leridon), qui continuent d'attirer les jeunes dont les statistiques de fréquentation sont en forte progression. Les motifs, goûts et besoins de lecture des différents types de visiteurs sont présentés et ont montré l'apport indéniable que constituent pour eux, ces centres, à la fois de socialisation, de lecture et d'accès au savoir.

Si cela confirme le succès de l'initiative dont l'objectif premier est de donner l'accès gratuit à la lecture à tous, en particulier aux jeunes, le profil du personnel de gestion, la politique de développement et les liens de coopération entre l'Etat et les mini-bibliothèques peuvent faire objet de critiques, sans toutefois nier à l'initiative toute son utilité et son opportunité.

Au demeurant, l'expérience mérite d'inspirer les pouvoirs publics dans la promotion de la lecture publique, pour le bonheur de la jeunesse de la ville.

MOTS CLÉS: FONDATION ZINSOU- ENFANCE- JEUNESSE- MINI-BIBLIOTHEQUE-BENIN

INTRODUCTION

La promotion du livre et de la lecture en Afrique est un problème crucial. En novembre 2008, la revue Takam Tikou en a fait un dossier qui présente les différents problèmes dans le secteur : problèmes du livre africain, crise des bibliothèques, problèmes de lecture des élèves citadins et des milieux ruraux, problèmes liés à l'accès au livre etc.

La République du Bénin (Afrique de l'Ouest) n'échappe pas à ce tableau. Devant la crise des bibliothèques scolaires (Djogbenou, 2013), et face à la rareté de bibliothèques publiques et le prix exorbitant des livres, une Organisation Non Gouvernementale (ONG) a initié un projet de création progressive de mini-bibliothèques dans les quartiers populaires de Cotonou.

En effet, Cotonou, la capitale économique du Bénin ne dispose point de bibliothèque publique municipale ou départementale. Outre les rares bibliothèques existant dans quelques établissements scolaires publics ou privés, sans fonds documentaires conséquents et sans personnels spécialisés pour leur gestion, seules les bibliothèques de quelques représentations diplomatiques installées dans la ville telles que les bibliothèques de l'Institut Français de Cotonou, du Centre culturel américain, du Centre culturel chinois, disposent de fonds pertinents pour accueillir un public intéressé par la lecture et la recherche.

Dans ce groupe de structures, c'est l'Institut français de Cotonou qui s'est consacré particulièrement à créer un espace « Enfant et Jeunesse » dans sa bibliothèque.

Le livre, devenu aujourd'hui une « marchandise soumise aux lois de la rentabilité » (Lardellier et al, 2007) n'est pas à la portée de tous, dans un pays de 10 millions d'habitants où le Revenu national brut par habitant est de 750 dollars, selon les statistiques de la Banque Mondiale en 2012.

L'Etat, à travers la Direction nationale chargée de la promotion de la lecture publique, dépendant du Ministère de la culture, peine à assumer cette fonction faute de moyens.

Cette direction abrite en son sein un espace de lecture pour enfant qui reste cloisonné dans les cadres et murs de l'administration, dans un quartier populaire de la ville, mais à l'insu de bon nombre de citoyens.

C'est dans ce contexte marqué par une absence générale de structures d'accès à la lecture juvénile, que l'initiative de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) dénommée Fondation Zinsou tente d'intéresser gratuitement à la lecture, les jeunes de la capitale économique du Bénin où « la lecture des jeunes est en fort recul » (Sonon, 2013).

Créée en juin 2005, la Fondation Zinsou dirigée par sa Présidente fondatrice Marie-Cécile ZINSOU, est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) à caractère culturelle qui s'investit dans la valorisation du patrimoine artistique de l'Afrique. Elle a démarré d'abord ses activités à Cotonou à travers la création d'espaces d'exposition pour les artistes contemporains africains afin de faire découvrir l'art contemporain aux enfants et mettre en valeur le patrimoine culturel béninois et africain.

Très rapidement, ces activités furent étendues à la promotion de la lecture aux enfants et l'accessibilité de cette couche aux lieux de savoir à titre gratuit ; d'où la création en décembre 2009 de la première mini-bibliothèque.

D'autres mini-bibliothèques seront créées ensuite, amenant le nombre de sites de mini-bibliothèques à quatre, en moins de cinq ans : la mini-bibliothèque N°1 Jean Pliya à

Gbgamey, la mini-bibliothèque N°2 Enrico Navara à Akpakpa, les mini-bibliothèques N°3 Jean Monnet à Fidjrossè, la mini-bibliothèque N°4 Melchior Leridon à Agla.

Il convient cependant de se demander si la création de ces mini-bibliothèques a contribué à promouvoir la lecture des jeunes. La présente communication se veut une étude pour présenter cette expérience (I), l'évaluer (II) tout en relevant ses faiblesses et les enseignements (III) pour le secteur public qui peine à promouvoir la lecture publique, depuis la disparition en 2002 des projets français et francophones de coopération dans ce secteur, à travers les CLAC (Tessy, 2011).

I-ORGANISATION STRUCTURELLE ET DOCUMENTAIRE

C'est une organisation et un environnement simple qui caractérise, depuis leur création à Cotonou, les mini-bibliothèques Zinsou dont les services documentaires et ludiques innovants proposés aux jeunes sont tous gratuits.

1.1: Une organisation administrative légère

Les centres de la Fondation sont tous implantés dans les quartiers populaires de la ville de Cotonou et situés proches des écoles. Les bâtiments sont tous peints en couleurs noire et rouge vives avec le logo de la fondation et le numéro d'ordre de création du centre.

Sans pour autant donner à ces bibliothèques le caractère de bibliothèque scolaires, la Fondation Zinsou a choisi d'installer les mini-bibliothèques dans des enceintes d'écoles primaires pour « rapprocher les centres du savoir des enfants », comme le souligne les responsables.

Selon l'UNESCO, «Une bibliothèque scolaire fournit l'information et les idées indispensables à quiconque veut réussir sa vie dans la société d'aujourd'hui, laquelle repose sur l'information et le savoir. La bibliothèque scolaire offre à tous les membres de la communauté scolaire des services d'apprentissage, des livres et des ressources qui développent la réflexion critique et leur permettent d'utiliser efficacement l'information quels qu'en soient la forme ou le support. La bibliothèque scolaire, en aidant les élèves à acquérir les outils qui leur permettront d'apprendre tout au long de leur vie et à développer leur imagination, leur donne les moyens de devenir des citoyens responsables».

Ainsi la première mini - bibliothèque Jean Pliya créée en décembre 2009 est implantée à Gbgamey, un quartier ancien et très peuplé de la ville, dans l'enceinte même de l'école primaire publique (EPP) de Gbgamey - Sud. Elle est suivie de la bibliothèque Navara créée le 6 octobre 2011 et située à Akpapa, un autre grand quartier de la ville, et installée dans l'EPP d'Akpakpa - Marché.

Viennent ensuite, la mini - bibliothèque Jean Monnet (octobre 2012) située à Fidjrossè mitoyenne à l'EPP Fidjrossè ; et la dernière qui est la mini-bibliothèque Melchior Leridon, inaugurée dans le quartier Agla en novembre 2012 et installée aux environs de plusieurs écoles privées et publiques de ce quartier.

Les objectifs de toutes les bibliothèques du réseau sont identiques: promouvoir la culture à travers la lecture, donner le goût de la lecture au jeune public, particulièrement aux enfants, promouvoir l'accessibilité et la gratuité aux lieux du savoir. Or la jeunesse africaine, comme le rappellera Blanquet (2007), « cette jeunesse a des besoins, des besoins d'apprendre et de se développer dans l'appropriation des savoirs du monde ».

Si, l'expérience est en passe d'atteindre d'autres villes du Benin, il faut noter que ces bibliothèques ont aussi en commun une organisation simple.

Dans les mini-bibliothèques Zinsou, deux personnes contribuent à l'animation du centre : un homme et une femme. La femme est le plus souvent la première responsable. Au total, les quatre bibliothèques comptent 14 personnes (dont 2 par bibliothèque) et un nombre plus élevé dans les mini-bibliothèques Jean Monnet de Fidjrosse qui disposent, composées d'une bibliothèque générale, d'une bibliothèque d'art, d'une bibliothèque enfance, d'une vidéothèque, d'un espace de jeux en plein air, d'une salle de projection de films etc. Tout ce personnel est placé sous la responsabilité de la directrice des mini-bibliothèques.

Structurellement, la Fondation Zinsou est dirigée par la fondatrice elle-même, qui occupe le poste de Présidente. Elle est à la tête d'une équipe composée d'un Directeur général et de directions techniques. Les mini –bibliothèques sont gérées par une direction technique : la Direction des mini-bibliothèques.

C'est sous cette direction, dirigée par une femme, que sont placés chaque responsable de bibliothèque et son assistant.

En terme d'environnement physique, vu de l'intérieur, chaque bibliothèque est divisée en deux zones : une loge spéciale avec des coussins et tapis au sol pour permettre aux enfants de s'asseoir, à même, le sol. Elle est réservée aux activités d'animation des mercredis. Cette zone est séparée de la seconde zone par une vitre et une entrée. La seconde zone plus spacieuse est réservée à la salle de lecture et offre environ 30 à 50 places assises, selon le centre.

En terme de matériels et d'équipements, chaque centre dispose d'un ordinateur, d'un bureau pour le responsable du centre, de toilettes, des présentoirs et armoires de rangement classiques de documents.

Les heures d'ouverture sont : lundi au samedi (sauf les dimanches et lundi matin) de 10 heures à 18 heures 30. Le centre de Fidjrosse dispose quant à lui d'horaires plus spécifiques à cause des divers autres services qu'il offre (salle de cinéma, bibliothèque d'art, vidéothèque, danse, salle de chorégraphie, jardin de loisirs, espace de jeux en plein air, etc).

C'est dans cet environnement et avec cette organisation simple, qu'une politique documentaire tout aussi simple, est menée pour apporter la joie à des milliers d'enfants à Cotonou.

1.2 : Une politique documentaire et d'animation innovante

La politique de gestion des centres se fonde sur une organisation technique de la documentation basée sur les règles classiques dans le secteur d'une part. D'autre part, elle se fonde sur une organisation des activités ludiques et d'animation pour accompagner les jeunes usagers.

En ce qui concerne l'organisation technique de la documentation, les mini-bibliothèques accroissent leur fonds documentaire à partir d'une politique de marketing offensive menée au niveau de la hiérarchie de la Fondation elle-même. Ce qui fait accroître son fonds grâce à des dons venus de divers horizons.

C'est ainsi qu'en 2012, la Fondation a augmenté considérablement son fonds documentaire avec les acquisitions d'ouvrages qu'elle a effectuées.

Les associations Bibliothèques Sans Frontières (BSF) et Biblionef ont aussi aidé la Fondation à avoir un fonds important d'ouvrages en bon état.

Pour certains dons, c'est la Fondation Zinsou qui s'occupe elle-même du transport des ouvrages à Cotonou. Le renouvellement du fonds documentaire est prévu pour tous les deux ans.

Le traitement documentaire se fait selon la norme NFZ 44 050 et la Classification décimale de Dewey. Cette classification est complétée par une classification –maison pour le classement de certains types de documents aux rayons BD Jeunesse, BD Enfants, RJ (Romans Jeunesse), LE (Littérature Enfantine), etc.

Les documents sont enregistrés dans une base de données sous le logiciel PMB (en migration vers Koha). Plus de 10 000 notices de documents sont enregistrées. Chaque mini-bibliothèque possède sa base de données à la direction. Il est envisagé un catalogue commun des Mini-Bibliothèques.

Si l'étude n'a pu obtenir de données quantitatives sur l'exhaustivité du fonds général, les travaux de Sossouhounto (2012), renseignent sur la diversité du fonds le plus ancien (fonds de la mini-bibliothèque Jean Pliya) et son volume. Ce fonds comporte : Albums 233, Romans 800, Documentaires 851, Manuels scolaires 184, Documents scientifiques 326, Périodiques 10, Magazines 5, Dictionnaires 57, Encyclopédies 10, Cartes 2.

On dénombre ainsi au total, en 2012 pour cette bibliothèque deux mille quatre cent soixante-dix-huit (2478) documents dont (15) titres de périodiques et 69 ouvrages de référence. Mis à part les documents de support papier, il y a quelques Compacts Discs (CD) qui sont pour la plupart du matériel d'accompagnement de certains livres.

Les mini-bibliothèques Jean Monnet, la plus grande et la plus moderne offre aussi des documents numériques et multimédias comme des liseuses, des tablettes avec internet, des CD, DVD et autres supports numériques disponibles à la vidéothèque.

L'animation de la bibliothèque consiste à la « faire vivre » (Calenge, 2006). Ainsi, au titre des activités ludiques et d'animations, il y a un atelier très prisé par les enfants appelé les « Petits Pinceaux ».

Il est organisé les mercredis soirs et constitue l'une des principales activités d'animations instituées dans les bibliothèques de la Fondation. C'est un atelier créatif gratuit ou? Les enfants âgés de 5 à 13 ans encadrés par un animateur sont initiés aux différentes techniques artistiques : l'art du dessin, du coloriage, du découpage, du tissage, du modelage, voire de la danse. Il connaît un grand intérêt et du succès auprès des enfants.

Cette activité vient ainsi compléter les activités «d'animation - lecture», pour reprendre les termes de Christian Poslaniec (1990 et 1991) que les centres mettent en place : contes, critiques de livres, débats, poésies, théâtres, jeux autour du livre, jeu génies en herbe, etc.

Une personnalité du monde de l'art et de la culture (écrivain, enseignant, artiste, etc) est invitée une fois dans le mois. Il est invité un mercredi du mois, de manière tournante dans chacun des quatre centres actuels, pour entretenir les jeunes sur les questions du livre, de la lecture et de l'art en général. Ici, on a dépassé Christine Péclard (2005) dans les activités à mener pour « Faire vivre une bibliothèque jeunesse ».

C'est dans cet univers ludique, documentaire et « d'arts en bibliothèque » (Picot, 2003) porté par une organisation administrative légère, que se mènent depuis cinq ans, les activités des mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou et qui en font un véritable espace de confluence.

Il importe de savoir, si après six ans d'évolution, cette expérience a eu un impact sur les enfants scolaires dans ces quartiers de Cotonou.

II-CINQ ANS D'EVOLUTION

A partir des chiffres recueillis pêle-mêle dans la collecte des informations pour la présente étude, les mini – bibliothèques ont apporté un plus dans l'accès aux savoirs des jeunes de la ville de Cotonou.

2.1 : Une expérience qui a progressé

Lorsque la Présidente de la fondation inaugurait le 06 octobre 2009 la première bibliothèque en compagnie de l'illustre écrivain béninois Jean Pliya (dont le nom est porté par le premier centre), elle était loin d'imaginer que ce geste devrait se répéter trois fois encore en moins de cinq ans.

Aujourd'hui, ce sont quatre bibliothèques qui sont implantées dans la ville de Cotonou. Cela pourrait-il en être autrement dans une ville qui ne compte aucune bibliothèque municipale ou étatique digne du nom ?

Au niveau de la direction de la Fondation, les demandes sont nombreuses. Mais il faut disposer de moyens notamment des espaces appropriés (proches des écoles) pour continuer.

C'est en reconnaissance de l'intérêt de l'expérience que la Mairie de Cotonou a pu céder, par un accord, un espace de la municipalité à la Fondation pour abriter une de ces bibliothèques : celle de Fidjrosse.

L'intérêt suscité par le projet auprès des mécènes étrangers est devenu tout aussi croissant. C'est ainsi que pour l'appel à donation de livres de l'année 2013, la Fondation qui attendait 2000 livres, en a reçu plus de 3000 de la part de divers mécènes aussi bien nationaux qu'internationaux.

En 2011, souligne le site web de la Fondation, « Enrico Navarra, collectionneur d'art et fidèle ami de la Fondation Zinsou, séduit par le succès du projet Mini-Bibliothèque a spontanément offert de transformer cette "Mini-Bibliothèque d'été" en une "Mini-Bibliothèque" permanente ». Elle portera son nom.

L'Union Européenne viendrait également en appui à cette expérience pour l'encourager. Ainsi, répondant au 10^{ème} appel à proposition du Fonds Européen de Développement (FED), pour le projet d'ouverture de Mini- Bibliothèques à Fidjrosse, la Fondation Zinsou a vu ce projet retenir par le Programme Société Civile et Culture. En hommage à Jean Monnet, un des pères fondateurs de l'Europe, la bibliothèque portera son nom.

Mieux, les fréquentations montrent que ces Mini-Bibliothèques suscitent un intérêt croissant (ou pour le moins constant) auprès du public surtout jeune (3 – 20 ans).

Il arrive que les places disponibles ne suffisent pas à accueillir un grand nombre de lecteurs. Il arrive également que d'autres enfants restent debout sous le soleil en rang à l'extérieur du local, attendant leur tour pour entrer dans la salle; les portes restant fermées si la salle est pleine.

Le dernier centre créé, celui de Agla en décembre 2012, dénombra par exemple pour l'année 2013, dans son rapport annuel, une fréquence moyenne mensuelle de 2781 visites/mois et une moyenne journalière de 138 visites / jours. Ce qui est très élevé pour une salle qui compte à peine 30 places.

A Gbgamey, dans le premier centre créé, la moyenne dépasse parfois les 200-300/ jour. Les statistiques pour un jour de mars 2014, par exemple, présentent le nombre de 221

visites par jour, répartis comme suit : enfants du cours primaire (49), élèves du cours secondaire (147), adultes (25).

2.2 : Un public aux motifs et besoins diversifiés encore «insatisfaits»

Sans étendre l'étude en profondeur, sur les habitudes de lecture et des usages des jeunes constatées dans les mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou, il y a des éléments intéressants qui méritent d'être soulignés.

Si le phénomène de « la fréquentation par la bande » (Belkeddar et al., 2003) est palpable, il est faut signalé également que ces centres constituent un espace privilégié de socialisation qui se fonde, pour ces jeunes enfants, sur une logique de « retrouvailles et d'amusement », une logique de regroupement par niveau scolaire et par classe, voire par sexe. « Quand on est ensemble, on peut mieux s'aider et comprendre », disent-ils.

Ainsi, depuis la création de ces bibliothèques, les heures de pause scolaires (12 heures à 15 heures) pour les jeunes élèves des écoles proches des mini-bibliothèques sont consacrée aux lectures et aux travaux de groupe sur les devoirs de classe, à la préparation des exposés, etc. « Nous avons dû retirer des rayons les livres au programme pour freiner cette dérive », s'est plainte une des responsables.

« L'éloge des bibliothèques » trouve son écho auprès de ces jeunes qui désormais ont un « libre accès au livre et à la culture » (Baptiste-Marrey, 2000). Mais ce libre accès qui existe réellement dans les quatre bibliothèques est atténué par l'absence du service de prêt à domicile.

L'offre de lecture est diverse et variée, allant du roman simple à la bande dessinée, en passant par la littérature classique et les ouvrages de référence... Est-ce que ces offres répondent aux besoins des jeunes ?

Les entretiens effectués ont révélé des besoins diversifiés en fonction du niveau de chaque catégorie de jeunes, voire de la classe sociale.

Autant les ouvrages de l'art sur Dali, Léonard de Vinci, Helmut Newton, intéresseraient les plus adultes et amoureux de l'art, autant « Tintin », « Dragon Ball Z », « Harry Potter », « One Piece » et « Aya de Yopougon » drainent un public accroc de bandes dessinées et de « mangas », les séries animées japonais « télé ou vidéo ».

Pour l'anecdote, relayée sur son blog par l'ancien directeur de la bibliothèque, la ruée par exemple, des jeunes usagers vers la série ivoirienne en BD « Aya de Yopougon » a créé entre eux et le document, un lien très fort, qui a obligé la Fondation à se procurer toutes les éditions. La bibliothécaire dépose le matin, toute la collection sur la table, pour ne les voir revenir que le soir.

Autant les élèves en classe de terminale ou de première s'intéressent aux encyclopédies, dictionnaires thématiques, et romans de littérature classique ou d'essais politique, social ou économique, autant des adolescents se focalisent sur les rayons des romans africains inscrits (ou non) au programme scolaire, tels que "Verre cassé" de Alain Mabanckou, "Les bouts de bois de Dieu" de Ousmane Sembene, "Un piège sans fin" de Olympe Bhély Quenum, etc. Les ouvrages au programme sont fortement recherchés.

Il reste indéniable que les bandes dessinées occupent une grande partie dans la lecture de ce jeune public. Seulement, à l'instar du constat, déjà relevé très récemment dans une enquête sur les bibliothèques africaines de jeunes (Bessière, 2011), « La BD est présente, certes, dans toutes les bibliothèques, mais sa présence est assez mince, et beaucoup de

bibliothécaires le regrettent... L'intérêt serait sûrement d'accroître de jour en jour ces fonds limités ».

Le rôle de la bibliothécaire jeunesse comme intervenante culturelle se révèle aussi dans ces mini-bibliothèques, devant ce nombre élevé d'enfants qu'il faut distinguer. Les spécialistes distingueront quatre catégories. Il y a la petite enfance (1-4 ans), l'enfance (5-11 ans), la préadolescence (12-14 ans), l'adolescence (14-17 ans). Par réalisme, les mini-bibliothèques ont distingué trois catégories : les primaires, les secondaires et enfin les adultes.

L'examen du registre de consultations en janvier 2014, affiche par exemple, la présence de 1610 élèves du primaire, 1689 du secondaire et 313 adultes ; les deux premières catégories, se talonnant ainsi dans « l'accès au livre ».

Si « d'évolution des usages numériques sur l'offre de la bibliothèque impose de nouvelles approches professionnelles » (Duyol, 2011), les applications mobiles et multimédias ne sont pas encore visibles dans toutes les mini-bibliothèques. Mais leur existence et leur inéluçabilité imposent néanmoins le recentrage des offres.

L'intérêt suscité par ces bibliothèques chez les jeunes, démontre la nécessité, pour la Fondation de multiplier, dans la ville, ces centres d'accès aux savoirs. Seulement, y parvenir requiert plus de moyens. La Fondation risquerait d'être ainsi confrontée « aux difficultés financières, aux difficultés de coopération et de formation » que rencontrent toutes les associations de solidarité internationale dans ce secteur (Duvain, 2011).

Une expérience similaire est tentée en Côte d'Ivoire, à travers l'association « Des Livres Pour Tous » créée par Marguerite ABOUET, auteure de la série BD «Aya de Yopougon». Elle s'inscrit dans la même démarche et dans la même philosophie développée par plusieurs associations telles que Bibliothèques sans frontières, Biblionef, l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes, le Centre régional de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale, le Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale, Oxfam, La Joie par les livres, Plan International, Mouvement ATD Quart Monde etc.

Mais, les problèmes de moyens, de logistiques et de coopération, freinent rapidement à moyen et long terme les volontés philosophiques affichées.

III- DES RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS

3.1. Des recommandations pour les mini-bibliothèques

La confluence dans le développement des bibliothèques, en même temps qu'elle fait intervenir plusieurs services, plusieurs publics fait intervenir aussi aujourd'hui plusieurs acteurs, privés ou publics dans l'accès au savoir.

La politique de coopération de l'ONG mérite d'être intensifiée. « La concertation scolaire-municipale dans le domaine des bibliothèques n'est pas une nouveauté (Calenge, 2006)». A ce niveau, la Fondation est appelée à une concertation tripartite.

L'Organisation des mini-bibliothèques pourra se baser sur une formalisation des relations avec les acteurs des écoles d'une part et avec les services publics et municipaux d'autre part.

Cette synergie pourrait être d'une utilité en termes de défiscalisation sur les ouvrages, de disponibilité des espaces publics, de prise en compte du personnel pour les

séances de formation et de recyclage des spécialistes de l'information documentaire organisées par le Gouvernement, et d'implication des membres du personnel éducatif des écoles dans les activités d'animation, etc.

Si les compétences d'un spécialiste de l'information documentaire, (aujourd'hui parti de la Fondation), ont permis de mettre en place toutes ces mini-bibliothèques, il existe néanmoins des insuffisances qui pourraient, à long terme, apparaître sur la compétence des membres du personnel des bibliothèques, qui ne sont pas de professionnels de l'animation sociale ou des spécialistes de l'information documentaire.

Cette faiblesse pourrait se corriger par le recrutement de spécialistes et l'organisation périodique de formations sur les règles de gestion documentaire et d'animation des bibliothèques de jeunesse.

Il est également utile de faire cas du nombre insuffisant de places assises dans les bibliothèques au regard de l'importance du nombre du public - cible que sont les élèves des établissements environnants et des jeunes du quartier.

La difficulté à trouver des locaux ou des espaces pour mettre en place les bibliothèques, constitue un problème que le renforcement de la coopération avec les services publics pourra permettre de juguler (attribution d'espaces disponibles dans la ville, etc). L'acquisition, quelque fois onéreuse, d'ouvrages, à cause du coût du transport et du fret, reste une limite qui fonde l'exigence de la nécessaire collaboration avec les services publics qui pourront prendre en compte ces éléments (exonération des frais de douane sur les ouvrages etc).

Le problème de prêts d'ouvrages à domicile constitue une entrave à la « pleine jouissance » de l'accès à la lecture pour nombre de jeunes enfants qui ont souhaité jouir de ce service à l'instar des enfants abonnés à l'Institut français de Cotonou.

Seulement entre un accès gratuit à une bibliothèque privée et un accès payant à une bibliothèque publique d'ambassade, il y a un grand fossé. Faut-il une garantie des parents ou des enseignants de l'école de l'enfant? Faut-il payer une caution financière? La réflexion pourrait se poursuivre sur le mode à utiliser pour accorder de prêts à domicile aux jeunes usagers.

Cette réforme entrainera à l'évidence une réforme de la politique documentaire des bibliothèques qui doivent s'imposer de disposer d'un catalogue (informatisé de préférence), de disposer d'un service d'assistance aux usagers.

Il est judicieux également d'explorer des pistes de solution pour offrir les services numériques modernes. Car, le succès que rencontre la vidéothèque du centre de Fidjrosse démontre que cette génération de jeunes désire aussi de «bibliothèque qui pensent web» (Duyol, 2011) ; une réalité que la Directrice des bibliothèques semble entrevoir en inscrivant ses perspectives dans une telle orientation.

Le débat reste d'actualité comme pour toutes les bibliothèques de jeunesse des pays d'Afrique.

3.2. Un exemple pour les services publics

Si l'expérience d'une structure privée a pu connaître en peu de temps ce succès, les services publics de la municipalité voire du Gouvernement, peuvent y puiser un certain enseignement pour doter les communes de bibliothèques. Car un tel service relève du service public tel que le préconise l'UNESCO.

Selon le manifeste de l'UNESCO, « en principe, la bibliothèque publique doit être gratuite. La bibliothèque publique relève de la responsabilité des autorités locales et nationales. Elle doit être soutenue par des textes législatifs spécifiques et financée par les autorités nationales et locales. Elle doit être un élément essentiel de toute stratégie à long terme en matière de culture, d'information, d'alphabétisation et d'éducation. L'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire ».

Construire des bibliothèques et centres de lecture doit être un des défis à relever par les pouvoirs publics de la ville pour pallier le recul de la lecture et accompagner les efforts des privés comme la Fondation Zinsou.

La municipalité de la ville de Cotonou a une obligation de doter les jeunes de la ville de centres d'information et de loisirs dans les seize (16) arrondissements que compte la commune de Cotonou.

La création en 2013, par un chef d'arrondissement dans l'enceinte de la mairie du 9ème arrondissement d'une mini-bibliothèque participe de cet effort et mérite d'être loué.

Au moment où aucune bibliothèque municipale ne se trouve dans la ville de Cotonou, il faudra aussi envisager un projet national de construction d'infrastructures socio-éducatives dans la ville.

Il en est de même de la relance du programme de la lecture publique qui permettait à travers des séances de sensibilisations, de jeux divers, de motiver les jeunes dès le jeune âge à la lecture.

Un programme autrefois géré par le Centre National pour la Promotion de la lecture publique au Bénin (CeNALP) transformé aujourd'hui en Direction Nationale de la Promotion du livre et de la lecture (DNLP) à partir de la fusion de du Centre National d'Animation et de Lecture Publique et de la Direction des Bibliothèques et de la Promotion Littéraire.

Cette direction qui abrite, comme décrit plus haut, une bibliothèque (Bibliothèque du CeNALP) sise dans un quartier populaire, mais qui rencontre des difficultés pour la Promotion de la lecture publique.

Dès lors, l'expérience de la Fondation Zinsou mérite d'inspirer les pouvoirs publics pour des actions relatives à la promotion de la lecture des jeunes.

Il s'agira pour les pouvoirs publics (Gouvernement et/ou Mairie de la ville de Cotonou) de :

- Faire occuper des espaces publics dans chaque arrondissement ou au besoin dans chaque mairie pour installer une mini-bibliothèque en son sein ;
- Faire des appels à donation d'ouvrages pour doter ces bibliothèques de ressources documentaires ;
- Mettre en place un personnel léger pour animer ces centres, de préférence des spécialistes ;
- Faire installer par chaque chef d'arrondissement, une bibliothèque au siège de l'arrondissement; la ville comptant 16 arrondissements.
- Exiger de toutes écoles publiques et privées la création d'une bibliothèque

- Adopter une politique de commun accord avec les chefs d'établissements afin de mettre en place avec les responsables des mini-bibliothèques, des programmes communs d'activités culturelles et d'animation.
- Faire prendre par la DNLP, des dispositions pour insérer les bibliothèques de la fondation dans le réseau institutionnel et associés qu'elle coordonne afin de leur apporter un appui technique et matériel.
- Eriger, au besoin, ces bibliothèques en une sorte d'association d'utilité publique pour leur pérennité.

CONCLUSION

La promotion du livre en Afrique est un véritable problème. Lorsque des privées s'y intéressent, cela mérite l'encouragement.

La Fondation Zinsou, en moins de six ans, a changé le paysage de la promotion de la lecture publique dans la ville de Cotonou. Quatre bibliothèques sont venues s'inscrire dans le paysage documentaire peu développé de la ville.

Le Gouvernement, à travers la DNLP, direction nationale chargée de la promotion du livre et de la lecture du développement et de modernisation des bibliothèques et centres de lecture publique sur le territoire national, a vu naître un nouveau partenaire qui mérite d'être accompagné.

L'accès des populations aux livres constitue une nécessité pour chaque Etat moderne afin de former ses populations, à partir du livre et de la lecture, éléments de base de toute éducation.

La philosophie reste la même : « satisfaire la volonté des plus pauvres à s'en sortir avec les livres », disposer de « bibliothèques hors les murs » (Tabot, 2004). Telle est l'idéologie qu'incarne cette fondation comme bon nombre d'associations qui travaillent dans ce domaine.

Pour réussir pleinement sa mission, la Fondation Zinsou doit compter, au-delà du volontarisme et des moyens de son Fondateur, sur la bonne collaboration avec tous les acteurs impliqués dans la promotion de la lecture (enseignants, écrivains, mairies, gouvernements etc).

Elle doit développer intensément sa politique de marketing pour juguler les problèmes de moyens et de logistiques que rencontrent toutes les associations nationales ou internationales qui interviennent dans la promotion du livre et de la lecture en Afrique.

Elle doit enfin aussi compter sur un personnel qui ne se laissera pas décourager par les caprices assez fréquents des élèves, mais qui s'inscrit dans une logique d'harmonisation des pratiques documentaires et dans une logique d'acceptation et de développement de bibliothèques qui « pensent livres et web », afin de s'adapter à cette génération d'utilisateurs aux besoins multiples et aux origines diverses.

References bibliographiques

ABOUEY, Marguerite: « Des Livres Pour Tous » : site de l'association : <http://deslivrespourtous.org/accueil.php> (consulté le 06/05/14)

BELKEDDAR, Odile ; BURGOS, Martine et al. ; Des jeunes et des bibliothèques : Trois études sur la fréquentation juvénile ; Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2003 ; 192 pages ; Collection : Études et recherche.

BESSIERE, Audrey ; Bandes dessinées et bibliothèques : des lecteurs qui restent sur leur faim, In Takam Tikou ; <http://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2011-la-bande-dessinee/bandes-dessinees-et-bibliotheques-des-lecteurs-qui-restent-s>

BLANQUET, Marie-France ; « La gestion scientifique de l'information écrite par les Bibliothèques francophones africaines : état des bibliothèques et centres de documentation en Afrique subsaharienne francophone » ; Communication présentée au 20ème Colloque international de Bibliologie, science de la communication écrite Brazzaville (17-21 décembre 2007), organisée par Association Internationale de Bibliologie.

CALENGE Bernard ; Les petites bibliothèques publiques ; Paris: éd. du Cercle de la Librairie, 2006, 272 p.

DJOGBENOU, Léon ; « Les bibliothèques scolaires: talon d'Achille du système éducatif béninois » ; Infodoc, juillet-décembre 2013

DUVIN, Camille ; « Les métiers du livre et la solidarité internationale » ; <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0094-014.pdf>

FONDATION ZINSOU. [En ligne]. Disponible sur <http://www.fondationzinsou.org/FondationZinsou/FZMiniBibliotheque.html> page consultée le 02/04/2014).

JACQUINET, Marie-Christine (Coord.) et al. ; Créer des services innovants : stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques ; Paris : Presses de l'Esssib, 2011 ; Collection « La Boîte à outils » ; (Voir l'article : « Les applications mobiles et multimédias dans les bibliothèques de Lionel Duyol)

LARDELLIER, Pascal ; (Coord.) ; MELOT, Michel; Demain, le livre ; Paris : Ed. Harmattan, 2007 ; 206 pages ;

MARREY, Baptiste. Éloge des bibliothèques. Paris: CFD/Helikon, 2000 ; 238 p

PECLARD, Christine ; Faire vivre une bibliothèque jeunesse : guide de l'animateur ; sous la direction de Viviana Quiñones ; Paris : la Joie par les livres, 2005. – 190 p.

PICOT, Nicole ; Arts en bibliothèques ; Paris: éd. du Cercle de la Librairie, 2003 ; 270 p.

POSLANIEC, Christian. Les animations lecture. Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 3, 1999 [consulté le 27 avril 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-03-0049-006>>. ISSN 1292-8399.

QUINONES, Viviana et al. ; Takam Takou, Dossier spécial ; « Les jeunes et la lecture (Afrique et Monde Arabe) » ; N°15 ; Novembre 2008

SONON, Stéphane : « Jeunesse et bibliothèque en milieu urbain en Afrique: cas de Cotonou (Bénin) » ; Infodoc, juillet-décembre 2013

SOSSOUHOUNTO Stacy G. H; Positionnement des mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou dans le système scolaire béninois ; ENAM/UAC, 2012 ; mémoire de licence en STID ; 116 p.

TABET, Claudie ; La bibliothèque « hors les murs » ; Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1996. - 277 p. ; (Collection Bibliothèques).

TESSY Roméo ; «Aya part le matin et rentre le soir !» ; Article publié sur le blog de la fondation le 29 février 2012 ; <http://fondationzinsou.blogspot.be/2012/02/aya-part-le-matin-et-rentre-le-soir.html>

TESSY Roméo ; « Les CLAC et centre de lecture au Bénin: le bilan des réalisations ». Infodoc, numéro spécial janv-mars 2011, p. 16-17.

UNESCO. Site disponible sur http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html (page consultée le 01/05/2014)